

**N°84**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 25 avril 2014**

## Procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 avril 2014

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 18 avril 2014, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

**AHUILLE** : Christelle REILLON – **ARGENTRÉ** : Christian LEFORT, Marie-Odile ROUXEL – **BONCHAMP** : Gwénaél POISSON, Fabienne LE RIDOU-LE TOHIC, Jean-Marc COIGNARD, Isabelle OZILLE – **CHANGÉ** : Olivier RICHEFOU, Didier MOUCHEL, Nathalie FOURNIER-BOUDARD – **LA CHAPELLE-ANTHENAISE** : Jean BRAULT – **ENTRAMMES** : Didier MARQUET, Nathalie CORMIER-SENCIER – **FORCÉ** : Annette CHESNEL – **LAVAL** : François ZOCCHETTO, Samia SOULTANI-VIGNERON, Xavier DUBOURG, Marie-Cécile CLAVREUL, Alexandre LANOE, Chantal GRANDIERE, Jean-Jacques PERRIN, Danièle JACOVIAC, Jacques PHELIPPOT, Béatrice MOTTIER, Mickaël BUZARÉ, Alain GUINOISEAU, Jean-Pierre FOUQUET, Florence QUENTIN, Sophie DIRSON, Philippe HAUBAULT, Martine CHALOT, Bruno DE LAVENERE-LUSSAN, Bruno MAURIN, Isabelle LEROUX, Jean-Christophe BOYER, Gisèle CHAUVEAU, Guillaume GAROT, Marielle ROLINAT, Isabelle BEAUDOUIN, Claude GOURVIL, Jean-Christophe GRUAU – **L'HUISSERIE** : Jean-Marc BOUHOURS, Isabelle PERLEMOINE-LEPAGE, Loïc HOUDAYER – **LOUVERNÉ** : Alain BOISBOUVIER, Sylvie VIELLE, Dominique ANGOT – **LOUVIGNÉ** : Christine DUBOIS – **MONTFLOURS** : Christophe CARREL – **MONTIGNÉ-LE-BRILLANT** : Michel PEIGNER – **NUILLÉ-SUR-VICOIN** : Mickaël MARQUET – **SAINT-BERTHEVIN** : Yannick BORDE, Christelle ALEXANDRE, Joseph BRUNEAU, Flora GRUAU – **SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX** : Marcel BLANCHET – **SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE** : Olivier BARRE – **SOULGÉ-SUR-OUETTE** : Michel ROCHERULLE.

### ÉTAIENT ABSENTS, REPRÉSENTÉS OU AVAIENT DONNÉ POUVOIR

Marie-Hélène PATY était absente.

Loïc BROUSSEY était représenté par Annick GUERALT

Sylvie FILHUE a donné pouvoir à Olivier RICHEFOU  
Gwendoline GALOU a donné pouvoir à Marie-Cécile CLAVREUL  
Sophie LEFORT a donné pouvoir à Alain GUINOISEAU  
Didier PILLON a donné pouvoir à Samia SOULTANI-VIGNERON  
Yan KIESSLING a donné pouvoir à Claude GOURVIL  
Daniel GUERIN a donné pouvoir à Didier MARQUET

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Alexandre LANOE, Florence QUENTIN, Sophie DIRSON et Flora GRUAU ont été désignés pour occuper les fonctions de secrétaires de séance lors de cette réunion.

- **Installation du Conseil Communautaire**

**Jean-Christophe BOYER, Président, donne lecture du rapport suivant :**

A la suite des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, les électeurs des communes de plus de 1000 habitants ont désigné leurs délégués communautaires au sein de Laval Agglomération.

Ultérieurement, les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants ont procédé à la désignation de leurs représentants au sein de la Communauté d'Agglomération de LAVAL.

Par courrier en date du 11 avril 2014, Monsieur Patrice AUBRY, conseiller communautaire représentant la Ville de Laval, a fait part de son souhait de ne pas siéger au sein du Conseil Communautaire. Le Préfet de la Mayenne en a immédiatement été informé (article L2121-4 du Code général des collectivités territoriales). Conformément à l'article L273-10 du Code Électoral, il est remplacé par Monsieur Jean-Pierre FOUQUET.

En ma qualité de Président, je vais donc procéder à l'appel nominal des délégués des Communes :

Commune	Civilité	Nom	Prénom
Ahuillé 1	Madame	REILLON	Christelle
Argentré 2	Monsieur	LEFORT	Christian
	Madame	ROUXEL	Marie-Odile
Bonchamp 4	Monsieur	POISSON	Gwénaél
	Madame	LE RIDOU LE TOHIC	Fabienne
	Monsieur	COIGNARD	Jean-Marc
	Madame	OZILLÉ	Isabelle
Châlons du Maine 1	Monsieur	BROUSSEY	Loïc
Changé 4	Monsieur	RICHEFOU	Olivier
	Madame	FILHUE	Sylvie
	Monsieur	MOUCHEL	Denis
	Madame	FOURNIER-BOUDARD	Nathalie
La Chapelle-Anthenaise 1	Monsieur	BRAULT	Jean
Entrammes 2	Monsieur	MARQUET	Didier
	Madame	CORMIER SENCIER	Nathalie
Forcé 1	Madame	CHESNEL	Annette

Commune	Civilité	Nom	Prénom
Laval 32	Monsieur	ZOCCHETTO	François
	Madame	SOULTANI-VIGNERON	Samia
	Monsieur	DUBOURG	Xavier
	Madame	CLAVREUL	Marie-Cécile
	Monsieur	LANOË	Alexandre
	Madame	GRANDIERE	Chantal
	Monsieur	PERRIN	Jean-Jacques
	Madame	JACOVIAC	Danièle
	Monsieur	PHELIPPOT	Jacques
	Madame	MOTTIER	Béatrice
	Monsieur	BUZARÉ	Mickaël
	Madame	GALOU	Gwendoline
	Monsieur	GUINOISEAU	Alain
	Madame	LEFORT	Sophie
	Monsieur	FOUQUET	Jean-Pierre
	Madame	QUENTIN	Florence
	Monsieur	PILLON	Didier
	Madame	DIRSON	Sophie
	Monsieur	HABAULT	Philippe
	Madame	CHALOT	Martine
	Monsieur	DE LAVENERE-LUSSAN	Bruno
	Madame	PATY	Marie-Hélène
	Monsieur	MAURIN	Bruno
	Madame	LEROUX	Isabelle
	Monsieur	BOYER	Jean-Christophe
	Madame	CHAUVEAU	Gisèle
	Monsieur	GAROT	Guillaume
	Madame	ROLINAT	Marielle
	Monsieur	KIESSLING	Yan
	Madame	BEAUDOUIN	Isabelle
	Monsieur	GOURVIL	Claude
	Monsieur	GRUAU	Jean-Christophe
L'Huisserie 3	Monsieur	BOUHOURS	Jean-Marc
	Madame	PERLEMOINE-LEPAGE	Isabelle
	Monsieur	HOUDAYER	Loïc
Louverné 3	Monsieur	BOISBOUVIER	Alain
	Madame	VIELLE	Sylvie
	Monsieur	ANGOT	Dominique
Louvigné 1	Madame	DUBOIS	Christine
Montflours 1	Monsieur	CARREL	Christophe
Montigné Le Brillant 1	Monsieur	PEIGNER	Michel
Nuillé-sur-Vicoin 1	Monsieur	MARQUET	Mickaël
Parné-sur-Roc 1	Monsieur	GUÉRIN	Daniel
Saint-Berthevin 4	Monsieur	BORDE	Yannick
	Madame	ALEXANDRE	Christelle
	Monsieur	BRUNEAU	Joseph
	Madame	GRUAU	Flora
Saint-Germain le Fouilloux 1	Monsieur	BLANCHET	Marcel
Saint-Jean-sur-Mayenne 1	Monsieur	BARRÉ	Olivier
Soulgé-sur-Ouette 1	Monsieur	ROCHERULLÉ	Michel

**Jean-Christophe BOYER** : Je vous déclare donc installés dans vos fonctions de Conseillers Communautaires. Le Code Général des Collectivités Territoriales stipule que la majorité des membres en exercice doit assister à la séance.

Avant de passer la parole au doyen de notre assemblée, je veux dire quelques mots, Mesdames et Messieurs les Maires et les chers élus communautaires. Je veux ce soir vous adresser un message de confiance dans notre territoire. Je veux vous dire ou vous redire, nous le savons tous, que nous avons des atouts forts. Nous avons des leviers de développement importants comme la gare, le 42<sup>e</sup>, la réalité virtuelle - nous avons vu le succès de Laval Virtual récemment - qui conforteront demain encore notre Agglomération.

Je souhaite ce soir remercier les agents de cette Agglomération qui, jour après jour, construisent l'intercommunalité, cette notion si neuve et pourtant porteuse d'avenir. L'intercommunalité, ce n'est pas simplement la mutualisation, les économies d'échelle. C'est aussi et surtout vingt communes qui portent ensemble un dessein commun. Je dis vingt communes, je devrais dire trente-cinq, puisque c'est avec la communauté de communes du Pays de Loiron que nous avons voté à l'unanimité, en début d'année, notre schéma de cohérence territoriale.

Je veux aussi ce soir rendre hommage à l'esprit d'entreprendre mayennais, à nos PME si performantes, si innovantes, si fortes à l'export. Nos entreprises sont le moteur de la réussite économique de notre département. Je veux saluer les articles récents, d'hier ou de dimanche dernier, qui saluent la dynamique de notre territoire. La priorité au développement économique est notre priorité à tous. Je n'en doute pas. Soyons convaincus également que le développement économique comporte une part de risque. Soyons convaincus que la création d'emplois nécessite le rassemblement et le concours de chacun, sans opposition inutile, sans débat stérile.

Enfin, je veux dire aux élus communautaires du mandat qui s'achève - vous vous ferez, chacun dans vos communes, le porte-voix de ces quelques mots - qu'ils peuvent être fiers d'avoir porté haut les valeurs de l'Agglomération, les valeurs d'égalité et de solidarité, pour que chaque habitant de l'Agglomération, qu'il habite le centre-ville de Laval ou le cœur de Montflours, ait un égal accès au service public communautaire, qu'il soit service public du transport, du très haut débit ou des déchets ménagers.

Mesdames et Messieurs, en toute transparence, l'enveloppe est là. Je remettrai dans quelques instants, au futur Président de l'Agglomération, l'ensemble des informations nécessaires à la poursuite des chantiers que nous avons initiés. Je souhaite à la nouvelle gouvernance communautaire force et énergie pour poursuivre le développement de notre Agglomération. Continuons à travailler ensemble pour que notre territoire reste celui de la réussite, du bonheur d'y vivre sans exclusion, dans le respect et la tolérance. Je vous remercie de votre écoute. Je passe maintenant la parole au doyen de cette assemblée. J'appelle Jean-Pierre FOUQUET.

#### **[Présidence de Jean-Pierre FOUQUET]**

- **Élection du Président**

**Jean-Pierre FOUQUET** : Je remercie Monsieur BOYER de m'avoir donné la parole. Avant de suivre le déroulement officiel de cette réunion, permettez-moi quelques mots personnels.

On me fait l'honneur de me confier provisoirement la présidence de cette assemblée, jusqu'à l'élection du nouveau Président, en tant que doyen de ladite assemblée. Pourquoi cette tradition républicaine, consistant à confier une telle responsabilité au doyen d'âge, hélas ? Sans doute, parce que l'on croit bénéficier de sa longue expérience politique, quasi-professionnelle, ainsi que de sa sagesse souvent liée à un âge certain, voire avancé.

Concernant l'expérience, je dois malheureusement vous avouer que je suis contraint à un rôle de pure composition. En effet, si mon âge est un fait avéré, ma compétence devra être considérée comme innée, ayant été élu pour la première fois le 30 mars de cette année. Quant à la sagesse, vous jugerez vous-même à l'usage, lors des prochaines réunions.

*Vous le constatez, je suis bien mal placé pour faire un exposé professoral sur les conditions d'un bon fonctionnement du Conseil d'Agglomération. Cependant, quoi qu'il en soit, le nouveau Conseil Communautaire est de fait profondément réformé, aussi bien dans son mode de désignation que dans son organisation interne, offrant l'occasion de prendre un nouveau départ.*

*Le doyen que je suis, assumant pleinement son rôle de sage, souhaite très fortement que Laval Agglomération fonctionne sur la base d'une recherche constante du consensus, à égalité de dignité des vingt communes qui la composent, et dans le respect des intérêts de chacun. De même, le sage vous invite à pratiquer dans les années qui viennent une coopération loyale, fructueuse pour tous, avec le Conseil Général et le Conseil Régional. C'est, à mon sens, la condition sine qua non pour que beaucoup de projets puissent être effectivement menés à bien. Je vous remercie de votre bienveillance et de vos indulgences à venir.*

*Nous allons maintenant reprendre le fil conducteur que l'on m'a remis. Après l'installation du Conseil Communautaire, qui a été effectuée par Monsieur BOYER, il convient à présent de procéder à l'élection du nouveau Président de Laval Agglomération. Le vote se déroulera à bulletin secret, majoritaire à trois tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. La règle du jeu étant fixée, il convient maintenant de demander à ceux d'entre vous qui le désirent de présenter leur candidature.*

[Jean-Christophe GRUAU lève la main.]

**Jean-Pierre FOUQUET :** *Je vois Monsieur GRUAU qui lève la main. Je suppose qu'il présente sa candidature. Nous la notons. Y a-t-il d'autres candidatures ?*

**François ZOCCHETTO :** *Monsieur le Président, je suis également candidat.*

**Jean-Pierre FOUQUET :** *Monsieur François ZOCCHETTO. Y a-t-il d'autres volontaires, en dehors de ces deux candidatures ? Non ? Nous allons procéder aux opérations de vote pour le premier tour de l'élection.*

**Jean-Christophe GRUAU :** *S'il vous plaît, Monsieur le doyen, je voudrais dire quelques mots.*

**Jean-Pierre FOUQUET :** *Je vous en prie.*

**Jean-Christophe GRUAU :** *Merci. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes chers collègues. Si je voulais être caustique à l'égard de l'ancienne équipe au pouvoir, battue le 30 mars à plat de couture par les électeurs lavallois, je dirais que j'ai rencontré Laval Agglomération fin 2012 sur les murs de la gare Montparnasse, via de nombreuses affiches exhibant un personnage aussi laid que vulgaire auquel Jacques BREL, dans une chanson célèbre, a donné ses lettres de noblesse : Jacky.*

*J'avais enquêté pour savoir quelle collectivité locale était assez stupide pour espérer attirer les investisseurs non mayennais, d'une façon si pitoyable que certains amis de Paris m'avaient téléphoné pour me certifier qu'ils ne mettraient jamais la moitié d'un euro dans un territoire assez idiot pour s'offrir une pub pareille. Si j'étais caustique, je reviendrais longuement sur cette histoire, donnerais moult détails, à commencer par le nom des coupables, entre guillemets, de cette dépense qui coûta paraît-il plus de 300 000 € aux contribuables locaux.*

*Mais, tout à mon bonheur de m'exprimer pour la première fois devant vous, mes chers collègues, je préfère donner dans le positif et remonter huit ans en arrière, car c'est en 2006 que j'ai vraiment rencontré Laval Agglomération. Et de la meilleure façon qui soit, en allant interviewer la plupart des édiles alors en fonction, chez eux, dans leur Mairie. Il en reste quelques-uns qui œuvraient déjà à l'époque, toujours prêts comme les scouts, à servir le plus efficacement possible leurs administrés. Je pense à Annette CHESNEL, Marcel BLANCHET, Yannick BORDE et Daniel GUERIN. J'étais alors le journaliste municipal de François D'AUBERT, qui m'avait demandé de prêter ma plume au magazine que ses deux successeurs successifs ici présents ont eu la bonne idée de garder après 2008 : le journal de Laval Agglomération.*

*Je garde de cette époque le souvenir d'un merveilleux voyage parmi les hommes et les terroirs, qui m'a permis de comprendre pourquoi tant de Mayennais sont attachés à leur territoire, à leur petite patrie, à leur vieille église bien sûr (qui allait redevenir, dans le cas de Parné-sur-Roc, un joyau), à leur monument aux morts qui porte la trace des disparus de la guerre de Crimée sous Napoléon III (je pense à Montflours), à leurs illuminations de Noël (je pense à Louvigné), au passage furtif de deux grands noms de la littérature française (Jules RENARD à Châlons-du-Maine et Eugène IONESCO à la Chapelle Anthenaïse), à dix autres choses pareilles.*

*Ce qui m'a surpris, je l'avoue, c'était de découvrir à quel point ces édiles étaient conscients d'un fait indiscutable. Sans développement économique, toute la vie de leur village menaçait de s'écrouler, de disparaître à jamais. C'est pourquoi, une fois la spécialité touristique évoquée, ils embrayaient dare-dare sur des sujets aussi froids qu'un financier de la City : investissement, tri des déchets, nouveau lotissement, zone d'activités, installation d'un commerce de bouche dit de proximité, nouvelle salle des fêtes, connexions Internet sans lesquelles vous n'attiriez plus aucune famille sans le risque de la voir se détruire durant la première semaine d'installation. En clair, tous ces élus me parlaient surtout d'économie. Je l'avoue, c'est en les écoutant que j'ai pris conscience de l'intérêt que pouvait représenter Laval Agglomération, que je rangeais jusqu'alors dans les structures dont on pouvait aisément se passer.*

**Jean-Pierre FOUQUET** : Monsieur GRUAU, je vous demande de conclure rapidement, car l'autre candidat doit s'exprimer, et nous sommes soixante-six.

**Jean-Christophe GRUAU** : Il me reste une page. Je peux ou pas ? Suis-je un élu ou pas, Monsieur le doyen ?

**Jean-Pierre FOUQUET** : Allez-y, brièvement.

**Jean-Christophe GRUAU** : Il va falloir qu'elle cesse, cette menace ! Vous aussi, vous avez été long !

**Jean-Pierre FOUQUET** : Allez-y.

**Jean-Christophe GRUAU** : Conquis par ces témoignages, je vantais alors l'intercommunalité autour de moi, la qualifiant d'outil indispensable au dynamisme des communes, à la bonne marche de notre économie. Le hic, c'est que le grand public, que j'interrogeais alors pour d'autres articles, ne partageait nullement mon enthousiasme. Pire, les critiques concernant Laval Agglomération tombaient à foison, comme les Maires socialistes lors des dernières municipales.

*« Allons donc ! Encore un machin inutile ! », me répondaient certains. « Un machin pour rien ! », aurait chanté Jean-Jacques GOLDMAN. D'autres s'énermaient : « Cela fait doublon avec les bureaux des Mairies et du Conseil Général, genre offices de tourisme et maisons du même nom ! » Certains affirmaient qu'il s'agissait d'une pompe à argent, uniquement mise en place pour mettre du beurre dans les épinards des Maires sous-payés par leur propre commune. D'autres encore brocardaient le nombre important de Vice-Présidents. Une rumeur accompagnait cette critique récurrente, que l'on entend encore : « Savez-vous que chaque Vice-Président touche 2 000 € ? ». Et comme la maison en compte une grosse vingtaine, vous imaginez la frayeur des contribuables qui s'intéressent aux destinations de leurs impôts.*

*Bref, entre le témoignage des Maires et celui de leurs administrés, j'apercevais un fossé plus large et plus profond que le nouveau bassin extérieur de la piscine Saint-Nicolas de Laval Agglomération, rénové cette même année 2006. Mesdames et Messieurs, pour avoir sondé des dizaines d'agglomérants lavallois ces six dernières années, je peux confirmer que notre collectivité a encore de sérieux progrès à faire pour être acceptée, appréciée, reconnue par des contribuables de plus en plus exigeants.*

*Pour cela, il lui faut un Président tout neuf, tout frais, qui connaît le monde économique mayennais, sans toutefois lui être inféodé par des clients ou des réseaux plus ou moins secrets. Un homme libre, en fait. Libre d'agir dans l'intérêt général. Un Président disponible aussi, qui saura donner la dimension humaine, qui lui a peut-être fait un peu défaut ces deux dernières années avec un autre Jean-Christophe. Un Président enraciné dans le sol mayennais, où ses ancêtres ont toujours vécu, travaillé,*

*innové, investi, aimé, donné du fruit. Un Président sur lequel vous pourrez compter autant pour innover, investir, accompagner les technologies du futur qu'évoquait le passé sans lequel on ne sait pas où l'on va.*

**Jean-Pierre FOUQUET** : *Monsieur GRUAU, je vous demande de faire bref.*

**Jean-Christophe GRUAU** : *Je termine. Il me reste cinq lignes. Un Président dont les idées nationales, seules capables de redresser ce pays et de lui rendre sa fierté. Les idées nationales seront tôt ou tard les idées de la majorité des Français en général, et des Mayennais en particulier. Mesdames et Messieurs, m'estimant apte à être ce Président, je vous demande de créer la surprise ce jour en me portant à la tête de votre collectivité.*

*J'aimerais quand même pouvoir m'exprimer sans sentir cette pression permanente, car vous savez très bien qu'à ma place, cela n'arrivera que très rarement. Donc laissez-moi dire, au moins une fois, ce que je pense, Monsieur le doyen.*

**Jean-Pierre FOUQUET** : *Certes, mais nous sommes soixante-six.*

**Jean-Christophe GRUAU** : *Vous parlez de républicanisme. Laissez parler vos opposants !*

**Jean-Pierre FOUQUET** : *Monsieur ZOCCHETTO, Monsieur GRUAU ayant parlé six minutes, vous disposez du même temps, si vous le souhaitez.*

**François ZOCCHETTO** : *Merci Monsieur le Président, mais je n'ai pas de déclaration à faire à ce moment de notre réunion.*

**Jean-Pierre FOUQUET** : *Nous pouvons commencer les opérations de vote.*

**N°001/2014**

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2014**

**Objet : ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

**Rapporteur : Jean-Pierre FOUQUET, Doyen de l'assemblée**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2122-7, L2122-8, L5211-9, L5211-1 et L5211-2,

Considérant l'installation du nouveau Conseil Communautaire de Laval Agglomération,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection du nouveau Président de Laval Agglomération,

Après un vote au scrutin secret et à la majorité absolue,

### **DÉLIBÈRE**

#### **Article 1**

Il est procédé à l'élection du Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidats : François ZOCCHETTO, Jean-Christophe GRUAU

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	7+1
- Nombre de suffrages exprimés	57
- Majorité absolue	29

Ont obtenu :

François ZOCCHETTO : 56 voix  
Jean-Christophe GRUAU : 1 voix

**François ZOCCHETTO** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé Président et immédiatement installé.

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

[Applaudissements.]

**[Jean-Pierre FOUQUET rejoint sa place, confiant la présidence du Conseil Communautaire au nouveau Président de Laval Agglomération, François ZOCCHETTO.]**

***François ZOCCHETTO :*** Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, chers collègues, avant de poursuivre notre ordre du jour, je vais me permettre de vous dire quelques mots tout simples, qui sortent du fond du cœur. Tout d'abord, pour vous remercier vraiment chaleureusement pour votre vote et pour la confiance que vous me témoignez. Connaissant le fonctionnement de l'Agglomération de Laval depuis quelques années, je mesure l'ampleur de la responsabilité. J'essaierai, durant le mandat qui vient, de me montrer digne de cette confiance que vous m'apportez ce soir.

*Je suis particulièrement touché, parce que nous sommes une assemblée d'élus locaux. Dans mes fonctions de parlementaire, j'ai eu depuis plus d'une dizaine d'années à travailler avec les Maires, les adjoints, les conseillers municipaux, les conseillers communautaires. C'est donc une joie particulière pour moi que de présider notre assemblée, qui correspond pour moi à l'une des évolutions idéales de notre pays, à savoir la réorganisation territoriale avec des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines fortes pour préparer l'avenir de la France.*

*Je suis aussi, vous le savez, un enfant de la ville de Laval. Au fur et à mesure que les années passaient, je suis devenu, comme tous ceux de ma génération, un adulte de l'agglomération de Laval. Comme la plupart d'entre vous, j'ai vécu cette évolution des collectivités locales depuis une vingtaine d'années. Nous sommes quelques-uns ici à avoir participé à la fin des travaux du district et aux premiers travaux de ce que l'on appelait le SEAL, le syndicat d'étude de l'agglomération de Laval, dont a procédé ensuite notre communauté d'agglomération.*

*Ce fut un long chemin, un très long chemin, qui bien sûr n'est pas terminé. C'est ce travail - qui a été accompli par nos prédécesseurs, dans des circonstances qui n'étaient pas toujours évidentes, parce qu'il fallait expliquer - qui nous permet d'être réunis ce soir. Nous sommes réunis dans une assemblée solide, une assemblée qui a montré dans les dernières années qu'elle pouvait aborder des défis pas toujours faciles. J'ai une confiance très forte, moi aussi. Mon prédécesseur l'a dit tout à l'heure, et je salue ses propos. J'ai une confiance très forte dans notre assemblée et dans notre capacité à porter l'avenir de notre Agglomération.*

*Nous voilà réunis, avec nos différences légitimes, nos différences d'opinion, nos différences de parcours, nos différences qui peuvent tenir aux particularités de nos communes, qui sont toutes différentes aussi. Je crois que de ces différences légitimes, nous devons continuer à faire une richesse*

*en nous gardant dans nos comportements d'élus communautaires de tout excès, notamment de tout propos excessif et de toute politisation excessive, pour dire les choses clairement. Bien sûr, le débat est légitime. Nous sommes une assemblée démocratique. Je crois que nous devons veiller, au fur et à mesure que les mois et les années passeront, à nous enrichir de nos différences. Il est vrai qu'une commune de plusieurs centaines d'habitants ne fonctionne pas forcément comme une ville de plusieurs dizaines de milliers d'habitants. De ces échanges réciproques, que j'ai eus à connaître comme parlementaire, nous allons faire une richesse, plus que jamais.*

*Cette année, il y a une grande nouveauté. Nos concitoyens nous ont élus directement. C'est une réforme qui est passée un peu inaperçue. Je l'ai souvent regretté auprès des représentants de la presse notamment, que je salue ce soir. C'est une différence importante. C'est peut-être une étape qui sera suivie d'autres étapes dans les années qui viennent. Là, c'est le Parlement, les gouvernements qui se succèdent qui décideront de l'évolution éventuelle du processus vers une plus grande intégration des électeurs, vers une plus grande démocratie dans la désignation des élus communautaires. Cette année, c'est un grand pas déjà qui a été franchi. En tout cas, c'est mon avis.*

*Les compétences de notre Agglomération, vous les connaissez. Elles sont importantes. Il faut les respecter, car elles ne se sont pas construites comme cela, du jour au lendemain. Vous savez que notre priorité des priorités est le développement de l'emploi et le développement économique. Nous aurons donc à mettre toute notre ardeur au service de l'accueil des entreprises et au service des entreprises. Il y a de nombreuses actions à poursuivre, qui sont pour certaines à lancer, comme le développement des zones d'activités, de façon équilibrée, dans notre agglomération. Nous avons aussi le dossier du PDELM, auquel il faudra joindre celui de la plate-forme ferroviaire de Saint-Berthevin. Le PDELM, c'est le parc d'activités d'Argentré. Nous avons aussi l'aménagement du quartier de la gare à Laval, qui est déterminant pour l'évolution économique de notre agglomération, et même du département de la Mayenne. Nous aurons à développer des espaces pour l'emploi sur notre territoire. Nous aurons aussi, avec la réhabilitation du bâtiment 8 du quartier Ferrié, la maison des services de l'emploi à faire fonctionner. En termes d'innovations, ce sera aussi la poursuite du développement du très haut débit sur toute l'Agglomération, et la concrétisation de la Cité de la réalité virtuelle.*

*L'organisation de l'espace est aussi l'une de nos prérogatives. Il faut en effet se féliciter que le dernier SCOT ait été construit avec les élus de la Communauté de communes de Loiron. Ce SCOT, nous aurons à le mettre en application. Nous aurons à poursuivre la construction de voies de contournement, avec un dossier pas toujours facile, pour terminer le contournement de Laval. Nous aurons le plan global de déplacement à déployer sur notre territoire. En matière d'habitat, nous poursuivrons le plan local de l'habitat. Et plus particulièrement s'agissant de la politique de la Ville, qui concerne certains quartiers de notre agglomération, nous aurons à signer avant fin 2014 un nouveau contrat de Ville, définissant des nouveaux quartiers prioritaires.*

*En matière de services à la population, vous le savez, les transports sont une compétence très lourde, très importante. Nous aurons à lancer une nouvelle délégation de service public, puisque l'actuelle délégation qui fait fonctionner les TUL vient à échéance en 2015. En matière de transport, nous aurons aussi à porter toute notre attention sur la question de l'accessibilité, en poursuivant le travail qui a été lancé par nos prédécesseurs.*

*S'agissant de l'environnement, là aussi nous poursuivrons l'évolution et l'adaptation des circuits de collecte de déchets. Nous continuerons à déployer les containers enterrés là où ils sont souhaitables. Nous aurons une vigilance toute particulière pour concilier performance des services à la population et respect de l'environnement sur notre territoire. C'est aussi l'une des richesses de notre territoire que d'avoir su préserver des espaces naturels que l'on nous envie, et un mode de vie tout aussi enviable pour la plupart des habitants de l'Agglomération.*

*Tout ceci nécessitera bien sûr des infrastructures et des moyens. Vous savez que le siège de la Communauté d'agglomération a juridiquement été transféré au quartier Ferrié. Je crois que chaque commune a délégué en ce sens. Plus rien ne s'oppose à ce que le transfert soit effectif. Ce sera donc l'occasion de poursuivre l'accueil des services de l'Agglomération au quartier Ferrié, dans des locaux adaptés, modernes et qui permettent à tous les services d'être regroupés. Voilà les grands champs de travaux qui s'offrent à nous. Comme vous le voyez, il y aura du travail pour tout le monde, y compris pour ceux qui sont élus dans nos Conseils municipaux, et qui ne siègent pas au Conseil communautaire.*

*Pour ceux qui ont participé aux précédents Conseils, il y a une chose qui ne vous a pas échappé, c'est que nos effectifs sont notablement réduits. Il y avait quatre-vingt onze conseillers communautaires précédemment, et nous sommes soixante-six. Vous savez que c'est la mise en application de la dernière loi sur l'intercommunalité qui a fait cela. Cette dernière loi modifie également le fonctionnement de notre Agglomération. Le Conseil Communautaire est composé de moins de membres. Il y aura aussi un Bureau composé de moins de membres. Là où il y avait vingt-sept Vice-présidents, il n'y en aura plus que quinze. Nous procéderons à leur élection tout à l'heure.*

*Puisqu'il n'y aura plus que quinze Vice-présidents, cela veut dire que tous les Maires, puisqu'il y a vingt Maires, ne seront plus présents au Bureau. Nous devons donc mettre en place - et nous avons déjà réfléchi à cette question - une Conférence des Maires (certaines communautés de communes ou d'agglomération appellent cela le Conseil des Maires). Elle réunira donc périodiquement les vingt Maires, et aura à réfléchir sur les grandes orientations de l'Agglomération sur la prospective, sur les compétences évidemment qui peuvent évoluer à l'avenir, en particulier sur l'Agenda 21. Nous aurons à préparer un projet de territoire. La Conférence des Maires sera très étroitement associée à ce travail.*

*S'agissant des commissions, nous gardons le système des sept commissions thématiques, qui seront chacune dirigées par deux des Vice-présidents de l'Agglomération. Comme je vous ai dit tout à l'heure que nous fonctionnerons maintenant avec des effectifs réduits, le travail en commission sera l'occasion de faire participer les conseillers municipaux de nos communes qui ne sont pas conseillers communautaires, et qui souhaitent être associés aux travaux de l'Agglomération.*

*C'est un risque qu'aucun Maire n'ignore ici. C'est le risque que, dans chaque Conseil municipal, puisse naître une fracture, voire une incompréhension, entre ceux qui participent à la vie de l'Agglomération à laquelle a été transféré un certain nombre de compétences, et les conseillers municipaux qui ne participeraient pas à cette vie de l'Agglomération. De façon à ce que tous les élus de nos vingt communes puissent se sentir partie prenante de l'Agglomération, je souhaite plus que jamais, comme cela s'est fait précédemment, que tous les conseillers municipaux participent aux travaux des commissions. Nous en parlerons aussi tout à l'heure.*

*Voilà les quelques mots que je voulais dire. Ce sont à la fois des mots personnels et des mots partagés, je le sais, par un certain nombre d'entre vous. Nous nous connaissons, pour certains. Nous allons apprendre à nous connaître et à travailler ensemble pour d'autres. Je vous l'ai dit en préambule, je suis très confiant dans notre structure. Je vous souhaite bonne chance pour les six années qui viennent. Je vous remercie.*

[Applaudissements.]

- **Détermination de la composition du Bureau Communautaire et du nombre de Vice-présidents**

**François ZOCCHETTO, Président, donne lecture du rapport suivant :**

Suite à l'élection du nouveau Président de Laval Agglomération, il convient de procéder à la désignation des Vice-Présidents.

Au préalable, il est nécessaire de déterminer la composition du Bureau Communautaire et le nombre de Vice-Présidents.

Aux termes des dispositions de l'article L5211-10 du CGCT, le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant en respectant les conditions suivantes :

1. Le nombre de Vice-Présidents ne peut être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant (66), ni excéder 15 Vice-Présidents. **Soit 14 Vice-Présidents.**
2. L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15. **Soit 15 Vice-Présidents.**

Pour assurer un fonctionnement efficace de Laval Agglomération, il vous est proposé de fixer le nombre de Vice-Présidents à **15**.

Ceci exposé,

IL VOUS EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

**N°002/2014**

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2014**

**Objet : DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS**

**Rapporteur : François ZOCCHETTO, Président**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10,

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de déterminer la composition du Bureau Communautaire et du nombre de Vice-Présidents conformément aux dispositions de l'article susvisé,

Que pour assurer un fonctionnement efficace de Laval Agglomération, il est proposé de fixer le nombre de Vice-Présidents à 15,

Après un vote à la majorité des deux tiers,

### **DÉLIBÈRE**

#### **Article 1**

Le Bureau Communautaire de Laval Agglomération est composé du Président et de 15 Vice-Présidents.

#### **Article 2**

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

### **LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- **Élection des Vice-présidents**

***François ZOCCHETTO :*** Nous pouvons maintenant passer à l'élection de chacun des quinze Vice-présidents. Cela va nécessiter un peu de méthode. Je dois dire que nous n'avons pas la nostalgie de l'élection des vingt-sept Vice-présidents par quatre-vingt onze conseillers communautaires. Ceux qui ne l'ont pas vécu vont pouvoir imaginer dans quelques instants ce que cela représentait. Nous allons faire quinze votes successifs à bulletin secret.

*Je vais vous expliquer selon quelle méthode nous pouvons procéder. Je suis Président, et il se trouve que je suis élu de Laval. Il paraît donc légitime que le premier Vice-président soit un élu de ce que l'on appelle la première couronne de Laval, que le deuxième Vice-président soit un élu de ce que nous appelons les communes de la deuxième couronne de Laval, que le troisième Vice-président soit un élu de Laval, et ainsi de suite. C'est une méthode que je vous propose, et qui peut nous permettre de procéder dans l'ordre.*

**Objet : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS****Rapporteur : François ZOCCHETTO, Président****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-7, L2122-7-2 et L5211-2,

Vu la délibération n°002/2014 du Conseil Communautaire du 25 avril 2014 fixant la composition du Bureau Communautaire à 15 Vice-Présidents,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des 15 Vice-Présidents,

Après un vote poste par poste au scrutin secret majoritaire à trois tours,

**DÉLIBÈRE****Article 1**

Il est procédé à l'élection du 1er Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Yannick BORDE

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	10
- Nombre de suffrages exprimés	55
- Majorité absolue	28

A obtenu :

Yannick BORDE : 55 voix

**Yannick BORDE** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 1er Vice-Président et immédiatement installé.

**Article 2**

Il est procédé à l'élection du 2e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Christian LEFORT

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	5
- Nombre de suffrages exprimés	60
- Majorité absolue	31

A obtenu :

Christian LEFORT : 60 voix

**Christian LEFORT** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 2e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 3

Il est procédé à l'élection du 3e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidate : Samia SOULTANI-VIGNERON

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	15
- Nombre de suffrages exprimés	50
- Majorité absolue	26

A obtenu :

Samia SOULTANI-VIGNERON : 50 voix

**Samia SOULTANI-VIGNERON** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 3e Vice-Présidente et immédiatement installée.

### Article 4

Il est procédé à l'élection du 4e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Gwénaél POISSON

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	4
- Nombre de suffrages exprimés	61
- Majorité absolue	32

A obtenu :

Gwénaél POISSON : 61 voix

**Gwénaél POISSON** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 4e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 5

Il est procédé à l'élection du 5e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Didier MARQUET

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	6
- Nombre de suffrages exprimés	59
- Majorité absolue	30

A obtenu :

Didier MARQUET : 59 voix

**Didier MARQUET** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 5e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 6

Il est procédé à l'élection du 6e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Xavier DUBOURG

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	11
- Nombre de suffrages exprimés	54
- Majorité absolue	28

A obtenu :

Xavier DUBOURG : 54 voix

**Xavier DUBOURG** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 6e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 7

Il est procédé à l'élection du 7e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Olivier RICHEFOU

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	15
- Nombre de suffrages exprimés	50
- Majorité absolue	26

A obtenu :

Olivier RICHEFOU : 50 voix

**Olivier RICHEFOU** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 7e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 8

Il est procédé à l'élection du 8e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Michel PEIGNER

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
- Nombre de suffrages exprimés	64
- Majorité absolue	33

A obtenu :

Michel PEIGNER : 64 voix

**Michel PEIGNER** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 8e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 9

Il est procédé à l'élection du 9e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Alain GUINOISEAU

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	17
- Nombre de suffrages exprimés	48
- Majorité absolue	25

A obtenu :

Alain GUINOISEAU : 48 voix

**Alain GUINOISEAU** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 9e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 10

Il est procédé à l'élection du 10e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Jean-Marc BOUHOURS

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	23
- Nombre de suffrages exprimés	42
- Majorité absolue	22

A obtenu :

Jean-Marc BOUHOURS : 42 voix

**Jean-Marc BOUHOURS** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 10e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 11

Il est procédé à l'élection du 11e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidats : Olivier BARRÉ et Marcel BLANCHET

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	2
- Nombre de suffrages exprimés	63
- Majorité absolue	32

Ont obtenu :

Olivier BARRÉ : 28 voix

Marcel BLANCHET : 35 voix

**Marcel BLANCHET** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 11e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 12

Il est procédé à l'élection du 12e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Bruno MAURIN

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	13
- Nombre de suffrages exprimés	52
- Majorité absolue	27

A obtenu :

Bruno MAURIN : 52 voix

**Bruno MAURIN** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 12e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 13

Il est procédé à l'élection du 13e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Alain BOISBOUVIER

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	14
- Nombre de suffrages exprimés	51
- Majorité absolue	26

A obtenu :

Alain BOISBOUVIER : 51 voix

**Alain BOISBOUVIER** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 13e Vice-Président et immédiatement installé.

### Article 14

Il est procédé à l'élection du 14e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Jean BRAULT

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	7
- Nombre de suffrages exprimés	58
- Majorité absolue	30

A obtenu :

Jean BRAULT : 58 voix

**Jean BRAULT** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 14e Vice-Président et immédiatement installé.

## Article 15

Il est procédé à l'élection du 15e Vice-Président de la Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Bruno DE LAVENÈRE-LUSSAN

Les résultats du 1er tour du scrutin sont les suivants :

- Nombre de Conseillers Communautaires	66
- Nombre de Conseillers présents ou représentés	65
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	65
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	17
- Nombre de suffrages exprimés	48
- Majorité absolue	25

A obtenu :

Bruno DE LAVENÈRE-LUSSAN : 48 voix

**Bruno DE LAVENÈRE-LUSSAN** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 15e Vice-Président et immédiatement installé.

### ORDRE DES VICE-PRÉSIDENTS

<b>1<sup>ère</sup> Vice-Président</b>	Yannick BORDE
<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Christian LEFORT
<b>3<sup>ème</sup> Vice-Présidente</b>	Samia SOULTANI-VIGNERON
<b>4<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Gwenaël POISSON
<b>5<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Didier MARQUET
<b>6<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Xavier DUBOURG
<b>7<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Olivier RICHEFOU
<b>8<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Michel PEIGNER
<b>9<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Alain GUINOISEAU
<b>10<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Jean-Marc BOUHOURS
<b>11<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Marcel BLANCHET
<b>12<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Bruno MAURIN
<b>13<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Alain BOISBOUVIER
<b>14<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Jean BRAULT
<b>15<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Bruno DE LAVENÈRE-LUSSAN

## Article 16

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**François ZOCCHETTO** : *L'élection des vice-Présidents est terminée. Je remercie les secrétaires de séance qui ont été mis à rude contribution.*

- **Commissions permanentes – Constitution**

**François ZOCCHETTO, Président, donne lecture du rapport suivant :**

La Charte Communautaire valant statuts de la Communauté d'Agglomération de LAVAL stipule en son article 7 que

*" Le Conseil Communautaire met en place des commissions de travail pour l'étude des problèmes relevant de sa compétence.*

*Chaque commission sera composée de manière à laisser la possibilité à chaque commune membre d'y être représentée "*

Le nombre de ces commissions n'a pas été limité. Toutefois, les conclusions des diverses rencontres préliminaires ont permis d'envisager la création de **7** commissions.

Les commissions resteront ouvertes aux élus des communes qui ne sont pas conseillers communautaires selon les modalités suivantes :

- un élu (communautaire ou municipal) ne pourra siéger que dans une seule commission
- il ne pourra y avoir plus de 3 élus par commune dans une commission (y compris le Vice-Président de la même commune co-animant ladite commission)
- ce chiffre de 3 par commune est porté à 5 en ce qui concerne la ville de Laval.

En conséquence, l'Assemblée délibérante est invitée à procéder à la constitution de ces diverses commissions.

Ceci exposé,

**IL VOUS EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :**

**N°004/2014**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2014**

**Objet : COMMISSIONS PERMANENTES - CONSTITUTION**

**Rapporteur : François ZOCCHETTO, Président**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-40-1,

Vu la Charte Communautaire valant statuts de la Communauté d'Agglomération de LAVAL et notamment son article 7,

Considérant la nécessité de constituer des commissions permanentes,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1**

Le Conseil Communautaire approuve la création des 7 commissions permanentes suivantes :

1. **ÉCONOMIE – EMPLOI – COHÉSION SOCIALE**
2. **INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
3. **SERVICES SUPPORTS (finances, RH, administration générale, affaires juridiques, foncier, SIG)**
4. **LOISIRS (sports, culture, tourisme)**
5. **AMÉNAGEMENT (infrastructures, transports)**
6. **HABITAT**
7. **ENVIRONNEMENT (PCET, bois de l'Huisserie, collecte des déchets)**

**Article 2**

Les commissions sont composées du Président de la Communauté d'Agglomération, Président et de membres du Conseil Communautaire

**Article 3**

Pour permettre une bonne représentation de chaque commune dans les commissions, le Conseil Communautaire décide que des Conseillers Municipaux des communes membres non délégués communautaires pourront être invités à assister aux réunions de ces commissions.

**Article 4**

Les commissions permanentes du Conseil Communautaire sont ainsi constituées tel qu'indiqué dans les pages annexées à la présente délibération.

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Le Président,**

**François ZOCCHETTO**

**Commission n° 1****ÉCONOMIE – EMPLOI – COHÉSION SOCIALE****14 Délégués Communautaires (Titulaires et Suppléants)**

<b>Yannick BORDE (Saint-Berthevin)</b> <i>vice-président</i>	<b>Isabelle LEROUX (Laval)</b>
<b>Samia SOULTANI-VIGNERON (Laval)</b> <i>vice-présidente</i>	<b>Chantal GRANDIERE (Laval)</b>
<b>Isabelle OZILLE (Bonchamp)</b>	<b>Yann KIESSLING (Laval)</b>
<b>Sylvie FILHUE (Changé)</b>	<b>Isabelle PERLEMOINE-LEPAGE (L'Huisserie)</b>
<b>Nathalie FOURNIER-BOUDARD (Changé)</b>	<b>Christine DUBOIS (Louvigné)</b>
<b>Marie-Cécile CLAVREUL (Laval)</b>	<b>Katia CLÉMENT (Nuillé-sur-Vicoin) suppléante</b>
<b>Gwendoline GALOU (Laval)</b>	<b>Daniel GUÉRIN (Parné-sur-Roc)</b>

**22 Conseillers Municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la Commission.**

<b>Damien GUÉRET (Ahuillé)</b>	<b>Christine GLINEL (Louvigné)</b>
<b>Antoine RIVIERE (Argentré)</b>	<b>Gilles CHARPENTIER (Montflours)</b>
<b>Josiane CORMIER (Bonchamp)</b>	<b>Patrice BELLANGER (Montigné-le-Brillant)</b>
<b>Jacques MAIGNAN (Bonchamp)</b>	<b>Christophe AVRANCHE (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Pascal MAUGEAIS (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Christophe FOUCHER (Parné-sur-Roc)</b>
<b>Christophe CAURIER (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Annie AUFFRET (Saint-Berthevin)</b>
<b>Guy DELAMARCHE (Entrammes)</b>	<b>David BRETON (Saint-Berthevin)</b>
<b>Christophe BOIVIN (Entrammes)</b>	<b>Jérôme THOMAS (Saint-Germain-le-Fouilloux)</b>
<b>Aurélien GUILLOT (Laval)</b>	<b>Bernard FOUCAULT (Saint-Jean-sur-Mayenne)</b>
<b>Éric DE LABRIOLE (L'Huisserie)</b>	<b>Clémentine PLESSIS (Saint-Jean-sur-Mayenne)</b>
<b>Éric COUANON (Louverné)</b>	<b>Ginette ALBERT (Soulgé-sur-Ouette)</b>

**Commission n° 2**

**INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**6 Délégués Communautaires (Titulaires et Suppléants)**

<b>Xavier DUBOURG (Laval) vice-président</b>	<b>Béatrice MOTTIER (Laval)</b>
<b>Jean BRAULT (La Chapelle-Anthenaise) vice-président</b>	<b>Florence QUENTIN (Laval)</b>
<b>Guillaume GAROT (Laval)</b>	<b>Flora GRUAU (Saint-Berthevin)</b>

**17 Conseillers Municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la Commission.**

<b>Ellen BARBEDETTE-RAVE (Ahuillé)</b>	<b>Emmanuel BROCHARD (Louverné)</b>
<b>Dimitri FAURE (Argentré)</b>	<b>Marina PIAU (Louvigné)</b>
<b>Arthur HUET (Bonchamp)</b>	<b>Arnaud BOUVIER (Montflours)</b>
<b>Michel TRIQUET (Bonchamp)</b>	<b>Stéphanie ANGIN (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Patrick PENIGUEL (Changé)</b>	<b>Francine DUPÉ (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Christophe CHARLES (Entrammes)</b>	<b>Virginie VIELLEPEAU (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Jean-Claude PEU (Forcé)</b>	<b>Patricia GASTE (Saint-Berthevin)</b>
<b>Philippe MOREAU (L'Huisserie)</b>	<b>Corinne SEGRETAIN (Saint-Berthevin)</b>
<b>Aurore ROMMÉ (L'Huisserie)</b>	

**Commission n° 3**

**SERVICES SUPPORTS**  
**(finances, RH, administration générale,**  
**affaires juridiques, foncier, SIG)**

**12 Délégués Communautaires (Titulaires et Suppléants)**

<b>Alain BOISBOUVIER (Louverné)</b> <i>vice-président</i>	<b>Philippe HABAULT (Laval)</b>
<b>Jean-Marc BOUHOURS (L'Huisserie)</b> <i>vice-président</i>	<b>Danielle JACOVIAC (Laval)</b>
<b>Marie-Odile ROUXEL (Argentré)</b>	<b>Sophie LEFORT (Laval)</b>
<b>Jean-Marc COIGNARD (Bonchamp)</b>	<b>Jean-Jacques PERRIN (Laval)</b>
<b>Christian LUCAS (Forcé)</b> <i>suppléant</i>	<b>Joseph BRUNEAU (Saint-Berthevin)</b>
<b>Jean-Christophe BOYER (Laval)</b>	<b>Marylène GÉRÉ (Soulgé-sur-Ouette)</b> <i>suppléante</i>

**17 Conseillers Municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la Commission.**

<b>Olivier RICOU (Ahuillé)</b>	<b>Patrick PAVARD (Louverné)</b>
<b>Christophe BICHON (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Franck SAVIGNARD (Louvigné)</b>
<b>Nadège RONDEAU (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Marc NICOLE (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Rachelle TORCHY (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Sylvie RIBAUT (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Jocelyne RICHARD (Changé)</b>	<b>Aline BLANDEAU (Saint-Berthevin)</b>
<b>Jérôme ALLAIRE (Entrammes)</b>	<b>Abdallah ABBOU (Saint-Berthevin)</b>
<b>Patrice AUBRY (Laval)</b>	<b>Michel DUCHESNE (Saint-Germain-le-Fouilloux)</b>
<b>Olivier TRICOT (L'Huisserie)</b>	<b>Marylène AUBERT (Saint-Jean-sur-Mayenne)</b>
<b>Gilbert HOUDAYER (Louverné)</b>	

**Commission n° 4**

**LOISIRS  
(sports, culture, tourisme)**

**17 Délégués Communautaires (Titulaires et Suppléants)**

<b>Christian LEFORT (Argentré) vice-président</b>	<b>Jacques PHELIPPOT (Laval)</b>
<b>Alain GUINOISEAU (Laval) vice-président</b>	<b>Didier PILLON (Laval)</b>
<b>Fabienne LE RIDOU-LE TOHIC (Bonchamp)</b>	<b>Loïc HOUDAYER (L'Huisserie)</b>
<b>Denis MOUCHEL (Changé)</b>	<b>Thierry GIRAULT (Louvigné) suppléant</b>
<b>Nathalie CORMIER-SENCIER (Entrammes)</b>	<b>Christophe CARREL (Montflours)</b>
<b>Mickaël BUZARE (Laval)</b>	<b>Clotilde DEPARIS (Parné-sur-Roc) suppléante</b>
<b>Gisèle CHAUVEAU (Laval)</b>	<b>Catherine AMYS (Saint-Germain-le-Fouilloux) suppléante</b>
<b>Sophie DIRSON (Laval)</b>	<b>Michel ROCHERULLÉ (Soulgé-sur-Ouette)</b>
<b>Jean-Christophe GRUAU (Laval)</b>	

**27 Conseillers Municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la Commission.**

<b>Roger BOILEAU (Ahuillé)</b>	<b>Bernard BOUVIER (L'Huisserie)</b>
<b>Nadège CHESNEAU (Ahuillé)</b>	<b>Emmanuel HAMON (L'Huisserie)</b>
<b>Olivier BÉNARD (Argentré)</b>	<b>Nelly COURCELLE (Louverné)</b>
<b>Marianne VIAUD (Argentré)</b>	<b>Guy TOQUET (Louverné)</b>
<b>Caroline LE GOFF (Bonchamp)</b>	<b>Philippe VERON (Louvigné)</b>
<b>Jean-Paul NOUVEL (Bonchamp)</b>	<b>Nathalie MARTEAU (Montigné-le-Brillant)</b>
<b>Soizic BEAULIEU (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Yannick COQUELIN (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Mireille LANOÉ (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Stéphane DALIBARD (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Chantal PHELIPPOT (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Loïc LUCAS (Saint-Berthevin)</b>
<b>Gérard BETTON (Changé)</b>	<b>Christophe GUESNÉ (Saint-Berthevin)</b>
<b>Nicolas POTTIER (Changé)</b>	<b>Marie-Louise ROGUET (Saint-Berthevin)</b>
<b>Laurent BENOIT (Entrammes)</b>	<b>Delphine TREMEAU (Soulgé-sur-Ouette)</b>
<b>Philippe HODBERT (Forcé)</b>	<b>Aurore LOHÉAC (Soulgé-sur-Ouette)</b>
<b>Jérôme ROBERT (Forcé)</b>	

**Commission n° 5****AMÉNAGEMENT  
(infrastructures, transports)****11 Délégués Communautaires (Titulaires et Suppléants)**

<b>Olivier RICHEFOU (Changé) vice-président</b>	<b>Claude GOURVIL (Laval)</b>
<b>Didier MARQUET (Entrammes) vice-président</b>	<b>Alexandre LANOE (Laval)</b>
<b>Christelle REILLON (Ahuillé)</b>	<b>Sylvie VIELLE (Louvigné)</b>
<b>Loïc BROUSSEY (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Nathalie MANCEAU (Montigné-le-Brillant) suppléante</b>
<b>Isabelle FOUGERAY (La Chapelle-Anthenaise) suppléante</b>	<b>Christelle ALEXANDRE (Saint-Berthevin)</b>
<b>Martine CHALOT (Laval)</b>	

**22 Conseillers Municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la Commission.**

<b>Vincent FRAU (Argentré)</b>	<b>Anne-Marie JANVIER (L'Huisserie)</b>
<b>Alain MARSOLLIER (Argentré)</b>	<b>Jean-Paul PINEAU (Louvigné)</b>
<b>Olivier BERTRON (Bonchamp)</b>	<b>Roger GODIN (Montigné-le-Brillant)</b>
<b>Michel PERRIER (Bonchamp)</b>	<b>Hubert MEILLEUR (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Franck BIGNON (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Séverine NAVINEL (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Yves-Marie BELAUD (Changé)</b>	<b>Rémy LENORMAND (Parné-sur-Roc)</b>
<b>Jean-Yves CORMIER (Changé)</b>	<b>Jean-Jacques BEAULIEU (Saint-Berthevin)</b>
<b>Sandrine MAGNYE (Entrammes)</b>	<b>Denis SALMON-FOUCHER (Saint-Berthevin)</b>
<b>Éric HILBERT (Forcé)</b>	<b>Andrée BREBANT (Saint-Germain-le-Fouilloux)</b>
<b>Thierry BAILLEUX (L'Huisserie)</b>	<b>Alain ROUAULT (Saint-Germain-le-Fouilloux)</b>
<b>Sylvie DEFRAINE (L'Huisserie)</b>	<b>Virginie GAGO (Saint-Jean-sur-Mayenne)</b>

**Commission n° 6****HABITAT****6 Délégués Communautaires (Titulaires et Suppléants)**

<b>Michel PEIGNER (Montigné-le-Brillant) vice-président</b>	<b>Jean-Pierre FOUQUET (Laval)</b>
<b>Gwénaél POISSON (Bonchamp) vice-président</b>	<b>Marielle ROLINAT (Laval)</b>
<b>Sébastien DESTAIS (Ahuillé) suppléant</b>	<b>Dominique ANGOT (Louverné)</b>

21 Conseillers Municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la Commission.

<b>Fabrice PAUMARD (Argentré)</b>	<b>Sylvain LELOUP (Louvigné)</b>
<b>Caroline CHASLES (Changé)</b>	<b>Annie HILAND (Montigné-le-Brillant)</b>
<b>Laurence GLORIA (Changé)</b>	<b>Gérard TRAVERS (Montigné-le-Brillant)</b>
<b>Maurice CIRON (Entrammes)</b>	<b>Séverine GAINOUX (Nuillé-sur-Vicoïn)</b>
<b>Jean-Yves BOUVIER (Forcé)</b>	<b>Albert ROGUET (Nuillé-sur-Vicoïn)</b>
<b>Véronique BAUDRY (Laval)</b>	<b>Josette CLAVREUL (Saint-Berthevin)</b>
<b>Anane BOUBERKA (Laval)</b>	<b>Monique FRÉTELLIÈRE (Saint-Berthevin)</b>
<b>Noëlle DELAHAIE (L'Huisserie)</b>	<b>Michèle VEILLARD (Saint-Berthevin)</b>
<b>Guylène THIBAUDEAU (L'Huisserie)</b>	<b>Gilbert VETILLARD (Saint-Germain-le-Fouilloux)</b>
<b>Christiane CHARTIER (Louverné)</b>	<b>Dominique BLANCHARD (Soulgé-sur-Ouette)</b>
<b>Sophie BOULIN (Louvigné)</b>	

**Commission n° 7**

**ENVIRONNEMENT  
(PCET, bois de l'Huisserie, collecte des déchets)**

**5 Délégués Communautaires (Titulaires et Suppléants)**

<b>Bruno MAURIN (Laval) vice-président</b>	<b>Isabelle BEAUDOUIN (Laval)</b>
<b>Marcel BLANCHET (Saint-Germain-le-Fouilloux) vice-président</b>	<b>Mickaël MARQUET (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Annette CHESNEL (Forcé)</b>	

21 Conseillers Municipaux pouvant être invités à assister aux réunions de la Commission.

<b>Maurice AUBRY (Ahuillé)</b>	<b>Céline BOUSSARD (Louvigné)</b>
<b>Sylvie LANDELLE (Ahuillé)</b>	<b>Jean-Louis DÉSSERT (Louvigné)</b>
<b>Nathalie VERHAQUE (Argentré)</b>	<b>Michelle ROUSSEAU (Louvigné)</b>
<b>Noël GEORGES dit SOUDRIL (Argentré)</b>	<b>Marie-Thérèse PLANCHENAU (Montigné-le-Brillant)</b>
<b>Miguel CHAMORRO (Bonchamp)</b>	<b>Yoann PICHON (Nuillé-sur-Vicoin)</b>
<b>Magali GRUDÉ (Châlons-du-Maine)</b>	<b>Jean-Paul BALLUAIS (Saint-Berthevin)</b>
<b>Michel LEPAGE (Changé)</b>	<b>Roger GOBÉ (Saint-Berthevin)</b>
<b>Jean-Bernard MOREL (Changé)</b>	<b>Pierre BESANÇON (Saint-Berthevin)</b>
<b>Fabienne DEVINAT (Entrammes)</b>	<b>Jean-Louis GEORGET (Saint-Germain-le-Fouilloux)</b>
<b>Sylvie MAYOTTE (Entrammes)</b>	<b>Élisabeth ROBIN (Saint-Jean-sur-Mayenne)</b>
<b>Hervé DELALANDE (L'Huisserie)</b>	

**François ZOCCHETTO :** J'ai terminé l'énumération des inscriptions dans chacune des sept commissions. Je crois que l'ordre du jour est épuisé. Si personne ne demande la parole, je déclare la séance levée. Je vous remercie pour votre attention à cette séance un peu particulière.

Je vous précise que les prochaines réunions du Conseil Communautaire sont prévues pour le 26 mai à 19H en ce même endroit et le 7 juillet à 19H, ici également. Bonne soirée à tous.

La séance est levée à 21H23.

## TABLE DES MATIÈRES

Installation du Conseil Communautaire	3
<b>1</b> Élection du Président	<b>5</b>
<b>2</b> Détermination de la composition du Bureau Communautaire et du nombre de Vice Présidents	<b>11</b>
<b>3</b> Élection des Vice-Présidents	<b>12</b>
<b>4</b> Commissions permanentes – Constitution	<b>19</b>